

# La Vesancière

N° 56 - 15<sup>e</sup> année

*Janvier 2011*



*Photo Brigitte Tavernier*

Meilleurs vœux 2011

## FONCTIONNEMENT du BULLETIN

### Réception des articles

à la **mairie** ou auprès des personnes suivantes :

Geneviève Blanc 04 50 41 56 83

Eliane Jonker 04 50 42 39 39 [eliane.jonker@gmail.com](mailto:eliane.jonker@gmail.com)

Catherine Pélieu 04 50 42 37 81

ou par l'adresse électronique : [la-vesanciere2@voila.fr](mailto:la-vesanciere2@voila.fr)

Dernier délai pour les articles de la prochaine parution : 31 mars 2011

### Distribution

Janvier	Conseillers municipaux et bénévole
Avril	CLAV
Juillet	Les Amis de la chapelle
Octobre	Amicale des sapeurs-pompiers



*Dès la réception, merci de distribuer les bulletins  
le plus rapidement possible,  
(dans les 2 à 3 jours maximum)*

## Calendrier des activités du 1<sup>er</sup> trimestre 2011

Du 20 janvier au 19 février - recensement de la population

Vendredi 18 février	CLAV	repas à midi
Vendredi 4 mars	CLIC	petit déjeuner sénior à 9h
Mercredi 16 mars	CLAV	assemblée générale à 20h30
Vendredi 25 mars	CLAV	loto à 14h

# DISCOURS du MAIRE

prononcé lors de la soirée des vœux le dimanche 9 janvier 2011

**Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,**

Bienvenue à tous dans notre maison communale au parquet à la française et aux pellets grenello compatibles que les habitués connaissent bien.

J'ai le plaisir de recevoir ce soir :

M. Roger ROSSIN, secrétaire général de la sous préfecture,

M. Etienne BLANC, député maire de Divonne-les-Bains,

M. Gérard PAOLI, conseiller général, maire de Gex,

M. Patrice DUNAND, 1<sup>er</sup> adjoint à Gex

M. Jean-Pierre MOSSIERE, maire de Grilly,

**Les représentants des administrations :**

L'Office National des Forêts représenté par M. LOCATELLI

La Direction Départementale des Territoires représentés par M. DURAND

La gendarmerie,

Les enseignants, Mme MELSEN,

**Le personnel communal de plus en plus pléthorique :**

Mme F. PELLERUD, Mme D. FOURNIER-GRATTE remontant de Sorgues dans le Vaucluse 84, heureuse de connaître enfin la neige,

Mmes PEYRAT, S. DELATTRE, V. DUCRET assurant nouvellement la garderie périscolaire et

M. DE ANTONI,

**Le corps de l'amicale des pompiers** toujours prêt à vous enlever les abeilles, guêpes, étrennes et tirer la galette,

**Le CLAV** bourlinguant dans l'Europe des 27,

**Les Amis de la chapelle** nous aidant à éteindre l'église,

**Le CCAS** apportant le réconfort aux personnes en difficulté.

Après le barnum de mes voisins et collègues directs avec écrans géants, je vous livre notre modeste bilan **2010**.

Le **Plan Local d'Urbanisme** nouveau arrive avec la proposition de zones éventuellement constructibles, en accord avec le SCOT, le PADD, la loi SRU, le village.

A mi-distance de Gex et Divonne nous avons réservé une parcelle de terrain pour le SDIS et à choisir entre la fusion et l'osmose, je choisirai cette dernière.

Des **parkings** sont maintenant à disposition des habitants, presque finalisés, mais déjà bien encombrés de différentes épaves ventouses, depuis des mois, qui paraît-il « sont indispensables à l'espace de notre charmant village », je vous laisse seul juge des discours qui m'ont été infligés.

La **salle des fêtes** terminée début 2010 connaît un réel succès auprès des vesanciens et des habitants du pays de Gex. Cependant les problèmes récurrents d'acoustique nous laissent pantois. De grands ingénieurs s'ingénient à nous dire qu'ils étaient performants, nos oreilles nous prouvent le contraire.

**Le château**

L'étude du château terminée, nous devons réfléchir à l'élaboration d'un calendrier échancier pour petit à petit conserver ce patrimoine.

L'architecte des bâtiments de France nous a fait remarquer les faiblesses du bâtiment. Nous devons y remédier pour que perdure ce témoignage du passé.

Du passé à l'avenir, un lien - **la fibre optique**.

Conscient de l'intérêt de ce type de communication, nous avons de suite adhéré au niveau des services administratifs et des écoles via la fibre optique.

L'ouverture sur le monde du WEB par la création du **site de la commune** <http://www.vesancy.fr> vous renseignera sur la vie de la commune.

### **L'école**

Nous avons séparé l'habitation au dessus de la classe des petits, afin d'agrandir la partie maternelle et rendre ce lieu plus clair, chaud, ludique. Le logement, avec entrée indépendante, pourra être de nouveau occupé dans l'avenir.

### **Le secrétariat**

Un second poste a été installé pour répondre aux multiples services que vous êtes en mesure de demander.

**Les archives communales** sont répertoriées et dégraissées depuis le début des documents administratifs qui arrivent en fin de vie. Dorénavant, elles seront plus lisibles.

**Notre jardin du souvenir** s'est complété d'un banc pour vous recueillir auprès de vos défunts.

Nous avons reconduit **les baux** avec toutes les exploitations agricoles.

A l'écoute de la nature, nous avons pu prévenir les épisodes neigeux. La commune de Vesancy était au noir.

**Le forage de la Combette** va bientôt voir le bout du tunnel. Il se porte bien, mais des contraintes administratives nous permettront, seulement en 2011, d'exploiter notre alimentation d'eau potable exempte de toute pollution et d'une qualité supérieure aux normes imposées.

Les périmètres sont arrêtés, il ne reste plus que la signature des différents services pour lancer l'enquête publique et enfin les marchés d'entreprise pour le raccordement au réseau.

### **Commune solidaire**

Le téléthon a permis de collecter la somme de 3016,60 €, malgré l'absence de « visite » des instances représentatives.

Cependant, l'année 2010 s'est révélée dure pour notre village :

Mme MORNAND, nous a quittés le 24 janvier,

M. Gabriel CROCHAT le 27 mars,

M. Bernard HOTELLIER, mon prédécesseur, le 3 mai,

Le petit fils de Mme MORNAND, Michaël PICCINI le 30 mai, d'un accident de la route,

M. MELSEN l'époux de l'institutrice des petits, le 18 septembre,

M. François ALAMANDY, fils de M. et Mme ALAMANDY, le 12 décembre,

M. Roger CHENNAZ notre ancien aubergiste du Vesancy, le 6 janvier 2011

Nous renouvelons toute notre compassion aux familles.

### **Malgré tout, commune active / projets 2011**

- Finaliser les paratonnerres qui, visuellement, détériorent l'harmonie du clocher.

- Finitions des façades est et ouest qui, depuis l'édification de l'église St Christophe, il y a un siècle et demi, n'ont connu aucune restauration.

- Un œil de bœuf et sa vitre pour le point cardinal nord du clocher.

- Une vitre prochaine pour protéger le vitrail au dessus de l'entrée sud.

- Avec l'aide de la DDT et du conseil général, réalisation d'un tourne à gauche vers Mourex sur la départementale RD 984 c.

- Nettoyage de tous les bassins du lagunage avec l'épandage des boues sur les terrains agricoles, car après analyses, elles ne comportent aucun métaux lourds qui nous obligeraient à les faire incinérer.

Je tiens à remercier notre conseiller Gérard PAOLI, pour les différentes aides qu'il nous a prodiguées.

### **Enfin pour terminer**

Une pensée pour notre planète qui se révolte.

Haïti, Pakistan, Canada, Australie, Guadeloupe et même chez nous, LA FAUTE SUR MER, L'AIGUILLON, où l'eau paraît-il ne remonte pas.....comme à Vaison la Romaine ! Eux aussi n'y croyaient pas !

Ma prestation n'a pas duré une heure, nous n'avons pas encore d'emprunt.

Je vous souhaite, la santé, le bonheur, l'harmonie, la joie d'être réunis.

TOUS MES VŒUX POUR CETTE ANNEE 2011 !

Et tous, je vous convie au petit buffet. MERCI.

## HORAIRES du SECRETARIAT de MAIRIE

Lundi - mardi - jeudi - vendredi

**8h - 12h**

Jeudi soir : **18h - 19h30**

### Permanences

Le maire reçoit sur rendez-vous  
le mardi et jeudi matin,  
le jeudi à 20 h

Nouvelle adresse e.mail :

**mairie.de.vesancy@luxinet.fr**

## ETAT CIVIL

### Naissance

Chloé POWOLNY 21 décembre 2010

### Décès

Françoise METRAL 3 novembre 2010

Edmond POURTIER 25 novembre 2010

François ALAMANDY 12 décembre 2010

Roger CHENNAZ 6 janvier 2011

Madame Andrée Chennaz et son fils Yann remercient toutes les personnes du village ayant pris part à leur peine. Roger, ses souffrances étant terminées, repose en paix au jardin des souvenirs de Vesancy.

## Compte-rendu des délibérations du conseil municipal au cours des séances d'octobre, novembre, décembre 2011

### URBANISME

#### Déclarations préalables

Christian BERNARD - création d'un abri de 20 m<sup>2</sup> : *en attente traitement DDT*

Philippe BERNARDI - mise en place d'une porte de garage : *en attente traitement DDT*

Philippe BERNARDI—mise en place d'une clôture en bois : *avis défavorable* (non conforme avec les prescriptions du PLU en matière de clôture en zone UB)

Oscar BARONCIANI - modification de toiture avec création de *shon*, création d'une porte-fenêtre, isolation extérieure : *en attente traitement DDT*

Danièle MILESI - réfection toiture et pose panneaux photovoltaïques : *avis favorable*

Philippe DUCRET - pose de capteurs solaires : *avis favorable*

Michel SERIGNAT - demande d'exhaussement 1,50 m sur parcelle C519 : *avis favorable* à la proposition du maire pour un exhaussement moins important sur la parcelle 491 avec aménagement d'un tuyau en 600 de diamètre sous la route du creux.

#### Permis de construire

GAEC PRE DE COUR - création d'un silo couloir sur parcelle B449 lieu dit le Pochet : *en attente* (dans le cadre du prochain PLU, la parcelle concernée se trouverait dans un secteur agricole à forte valeur environnementale répondant à une volonté de protection de la trame agricole bocagère).

## Ventes ( RU = renseignements d'urbanisme - CU = certificat d'urbanisme)

BARON/MARTINI, 180 rte de la Combette : servitude de passage à définir avec son voisin.

FLETCHER/VERLEY, 6 rte de Divonne

EURL HAWK-FLETCHER/RENARD, 6 route de Divonne : CU +RU + Déclaration d'Intention d'Aliéner - abandon du droit de préemption

EURL HAWK-FLETCHER/GAMELIN, 6 route de Divonne : CU +RU + Déclaration d'Intention d'Aliéner - abandon du droit de préemption

LABLANCHI/TABACCHI parcelles 853-854, Le Crêt : CU +RU

## PLU

Présentation du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD)

Il convient de se prononcer sur les secteurs de développement

Parcelles C39-C40, Aux Eveaux : le maire propose un projet de zone artisanale.

Aide forfaitaire de la DDT à la numérisation du PLU.

## EAU

Une convention est signée entre la Chambre d'Agriculture de l'Ain et la commune pour la réalisation d'une étude préalable à l'épandage des boues d'épuration pour un coût de 4 892,04 € ttc.

L'agence de l'eau accorde une subvention pour cette étude à hauteur de 50 % du montant ht.

Le Conseil Général de l'Ain accorde une subvention à hauteur de 5 % du montant ht.

Le nettoyage de la lagune par l'entreprise Desbiolles est accepté pour un montant de 1356,26 €.

## FORETS

Les 10 lots d'affouage ont été vendus par tirage au sort le jeudi 14 octobre 2010 pour un montant total de 2 134,25 € ttc.

## VOIRIE

Reprise de grilles affaissées par l'entreprise Desbiolles pour un montant de 3 224,42 €.

Mise en séparatif, rue du Château, pour un montant de 3 512,65 €, décision en attente

Mise en séparatif de l'ancienne fruitière pour un montant de 3 685,47 €.

## MAIRIE

### Informatique : formation et équipement

Formation pour les secrétaires de deux jours sur les logiciels AGEDI pour un coût de 1095,54 €.

Nécessité d'acquérir une licence d'utilisation des logiciels AGEDI et un CD de reconfi-

guration pour le fonctionnement du deuxième poste informatique du secrétariat pour un montant total de 365,97 €.

Acquisition d'un second poste informatique fixe en mairie à mettre en réseau avec l'existant pour un montant total de 1 847,82€ selon devis de l'entreprise NBM.

Travaux d'installation d'une armoire de câblage réseau informatique par l'entreprise NBM pour un coût de 4 096,99 €.

### Fibre optique

Un contrat « Pack Confort » avec le fournisseur d'accès LUXINET est signé pour un coût de 34,90 € mensuel. Résiliation du contrat Orange.

### Indemnisations

Indemnité de conseils au nouveau receveur : accordée au taux de 100%.

Indemnité d'administration et de technicité pour 2011 : maintien des coefficients respectifs pour les trois agents qui bénéficient de cette prime soit 449,33 €.

### Recensement population & logements 2011

Recrutement d'un agent recenseur et indemnisation : du 5 janvier 2011 au 19 février 2011 inclus ; indemnité proposée sur la base de 0,80 € par feuille de logement remplie + 1,50 € par bulletin individuel rempli + forfait transport 50 € + 2 séances de formation à 20 €/séance.

Pour rappel montant dotation à recevoir de l'Insee 1472 € (1147+325)

Agent recenseur pressenti : Eliane JONKER

Possibilité d'indemniser le coordonnateur Fabienne PELLERUD pour les heures supplémentaires consacrées au recensement.

### Désignation

Désignation d'un délégué suppléant pour représenter la commune au Syndicat Intercommunal d'Énergie et de Communication de l'Ain : Yannick DUPRAZ-DANGE.

Stéphane DUCRET est délégué titulaire.

### Bail de fermage,

Renouvellement du bail de fermage arrivant à échéance le 31/12/2010 avec la SICA Le Mont pour une période de neuf ans.

### Modifications budgétaires

Décision modificative budget annexe assainissement :

- déplacement d'un montant de crédit de 4 900 € du compte 615 *Entretien et réparation* vers le compte 617 *Etude*, pour l'étude préalable à l'épandage.

Décision modificative budget principal :

- déplacement d'un montant de crédit de 5 500 € du chapitre 00-020 *Dépenses imprévues*, vers le compte 11-205 *Concessions et droits similaires, brevets licences* pour le site Internet de la commune.

### Divers

Contribution aux frais de scolarisation sur l'institution JEANNE D'ARC, pour un élève, pour raison de fratrie.

## ECLAIRAGE PUBLIC

La proposition de contrat de la société SALENDRE, sur la même base de prestation que le précédent, avec rabais 15% est acceptée pour l'entretien de l'éclairage pour une durée de deux ans.

## SERVICE TECHNIQUE

La proposition pour l'acquisition d'un téléphone portable à 38 €/mois est acceptée.

## ECOLE

### Service des repas et de surveillance

Modification du règlement de surveillance des repas de midi fixant le nombre de places autorisées de 13 à 15 et interdiction des ustensiles en verre par souci de sécurité. Réactualisation du taux horaire de surveillance pour M. GRANDCLEMENT. Le taux est fixé à partir du 1<sup>er</sup> juillet à 11,66 € au lieu de 11,60 € et renouvellement du contrat pour 2010 -2011.

### Participation aux frais des classes de ski

Reconduction. Frais intégrant le transport, les honoraires du moniteur et les forfaits pour un montant total estimé de 1 310 €.

### Projet périscolaire

Après un deuxième sondage auprès des parents sur l'utilisation d'un service d'accueil périscolaire aux conditions suivantes :

- tranche d'accueil matin : 7h50 à 8h50
- tranche d'accueil soir : 16h30 à 18h30 par tranche d'1 h (16h30 à 17h30 et/ou 17h30 à 18h30)
- inscription pour l'année scolaire complète
- tarif prévu : 2,80 € de l'heure

- paiement trimestriel sur la base de l'inscription. Tout dépassement de la tranche horaire prévue initialement entraîne le paiement de l'heure suivante complète, et au vu des résultats de ce sondage, le conseil municipal décide de mettre en place un service d'accueil périscolaire dans les conditions énoncées pour une période de 6 mois à partir de janvier 2011.

Il est décidé de recruter un agent qui assurera la surveillance de l'accueil périscolaire pour la période de fonctionnement de six mois du service arrêté plus haut.

### Conseil d'école

Le directeur d'école a transmis sa satisfaction sur les travaux qui ont été accomplis pendant les vacances scolaires.

Même satisfaction pour le parc informatique et le sérieux de l'entreprise de maintenance informatique.

M. GRANDCLEMENT sollicite de la commune le renouvellement de la participation financière pour le transport des enfants à la piscine .

### EGLISE

Les travaux de la réfection du clocher réalisés par l'entreprise MAINOLI progressent. Une aide financière est faite par l'association des Amis de la chapelle d'un montant de 20 000 €.

Travaux nécessaires pour le remplacement des deux descentes paratonnerre par la société SAE pour un montant de 1 794 €.

### DIVERS

#### Courrier

Demande d'autorisation de M. FOLLET de clôturer la parcelle 423 qui jouxte le chemin pour éviter la pollution de sa fontaine. Il convient de prévoir une visite sur les lieux avec un élu pour faire le point de la situation.

#### Dons :

Mme Virginie FAVRE fait un don de 50 € en faveur d'associations communales. Le conseil décide que ce don sera reversé en faveur du CCAS.

#### Remplacement de la boîte aux lettres

Une plus grande boîte aux lettres adaptée pour recevoir le courrier au format A4 sera mise à disposition de la commune.

Rappel objets trouvés : à récupérer en mairie. Durée de garde, 1 an.

#### Dates des prochaines séances du conseil municipal :

les 20/01, 17/02 et 21/03 /2011 à 20 h 30 à la salle du conseil.



Site internet :

<http://www.vesancy.fr>

# INFOS MAIRIE INFOS MAIRIE INFOS MAIRIE

## INFOS



### CREATION D'UN SERVICE DE GARDERIE PERISCOLAIRE

A compter du mardi 4 janvier 2011 jusqu'au 30 juin 2011



Ouvert aux enfants scolarisés sur la commune

Tranche horaire du matin de 7h50 à 8h50

Tranche horaire du soir de 16h30 à 18h30 par tranche d'1 h (16h30 à 17h30 et /ou 17h30 à 18h30)

Tarif : 2,80 € de l'heure

Inscription obligatoire auprès du secrétariat de la mairie

Dossier d'inscription, justificatifs et règlement à retirer auprès du secrétariat de la mairie.

## L'AFFOUAGE

Conformément à la Révision d'Aménagement Forestier 2003-2018, il est précisé que :



**l'affouage** est la jouissance en nature des produits ligneux d'une forêt communale au profit des habitants de cette commune. Par extension, l'affouage désigne la coupe et la portion de la coupe dont les produits ligneux sont destinés aux affouagistes, ou ces produits eux-mêmes.

**Délivrance** : acte qui autorise la collectivité propriétaire d'une forêt bénéficiant du régime forestier à soustraire une coupe au régime normal de mise en vente afin de se la faire remettre pour son usage propre ou celui de ses habitants.

- De fait, les administrés tirés au sort sur la liste d'affouage doivent utiliser le bois exclusivement, pour leur chauffage personnel. Toute revente est interdite.
- Compte tenu du nombre croissant de familles intéressées et afin d'effectuer un partage équitable, ceux qui auront profité du dernier affouage ne pourront être inscrits sur la liste pour le tirage au sort de l'année suivante.



## LORS DES EPISODES NEIGEUX

Pour la sécurité de tous et l'efficacité optimale du service de déneigement, il est demandé à chacun de veiller à ce que le stationnement des véhicules ne gêne pas le passage des engins de déneigement.

D'autre part, le code rural impose à chaque riverain de déneiger devant sa porte ainsi que le trottoir bordant sa propriété.



Les containers à poubelle doivent être retirés impérativement les lundis soirs



Mme Eliane JONKER

a été désignée comme agent recenseur.

Munie de sa carte, elle passera chez vous, à partir du 20 janvier 2011, pour vous remettre les questionnaires du recensement (feuille de logement, bulletins individuels...)

Merci de lui réserver un bon accueil.



La vente des bougies et le repas « SPAGHETTI » ont permis de verser au Téléthon, la somme de :

**3 016.60 €**

(2 378 € en 2009).

La commune a pris en charge la fourniture des repas et des bougies  
Les associations : Amicale des Pompiers, Amis de la chapelle, C.L.A.V.  
et Société de chasse ont financé l'achat des boissons et l'assurance.

**MERCI à tous : enfants, bénévoles, participants,  
associations et municipalité.**



**Carte mémo**  
Pour nos aînés

ADRR pour la solidarité  
mon Département  
**100%**  
essentielle

Établie le :

RSU Agaparc  
M  
l'ain  
Conseil général

**Votre carte mémo vous attend !**

Pensée pour vous **faciliter le quotidien**, elle comporte les coordonnées de vos nombreux interlocuteurs (médecin, pharmacie kiné, ...). Elle deviendra votre repère et aidera en cas d'urgence à identifier vos proches à prévenir, ou les professionnels vous entourant.

La carte mémo est **gratuite**, disponible auprès du CLIC.

**RENSEIGNEMENTS**

  
**04 50 41 04 04**  
Terrasses de Chevry – Bâtiment D  
Route de Prost – 01170 CHEVRY  
[clic@ccpq.fr](mailto:clic@ccpq.fr)

## Le mot du gendarme



### Appels de phares : civilité ou incivilité ?

Bien que la loi ne réprime pas le fait de faire des appels de phares aux autres usagers, (si cela n'éblouit pas) est-ce un acte de CIVILITE ou d'INCIVILITE ?

Prenons deux exemples pour réflexion :

- les gendarmes sont en poste et vérifient la vitesse des automobilistes ; vous faites des appels de phares pour aviser les autres automobilistes et ainsi leur éviter un PV... CIVILITE ou INCIVILITE ?
- Il vient de se commettre des cambriolages, les malfrats sont en fuite, les gendarmes se placent à un carrefour pour intercepter le véhicule. Quelqu'un pensant qu'ils sont là pour mettre des PV, fait des appels de phares. Les voleurs se cachent dans l'attente du départ des gendarmes... CIVILITE ou INCIVILITE ?

### Quelques conseils pour se préserver des vols

- **Au supermarché** : ne laissez pas votre sac à main sans surveillance dans le caddie. Si vous le mettez sur crochet, fixez la lanière du sac à cet ergot, cela bloquera celui qui veut vous le prendre. Quand vous avez fini de mettre vos courses dans le coffre et que vous allez remettre le caddie en place, fermez votre voiture si vous laissez votre sac sans surveillance, même quelques instants.
- **Dans votre voiture** : vous quittez votre véhicule un petit moment, mesdames ne mettez pas votre sac sous le siège passager, tout le monde le met au même endroit.
- **Chez vous** : un cambrioleur met moins de 5 minutes pour visiter votre maison en votre absence. Ralentissez le en fermant à clé une pièce quelconque. Soyez ingénieux, ne cachez plus vos objets précieux dans la table de chevet, dans le tiroir de la salle de bain ou sous le linge dans l'armoire.

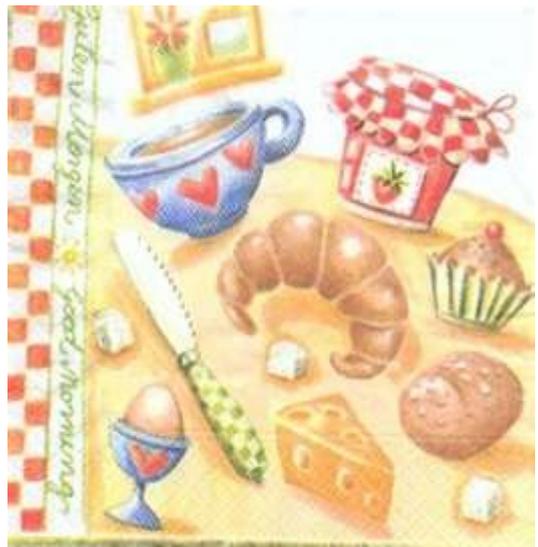
# Les petits déj' senior : pour être bien dans son assiette

Vendredi 4 mars 2011

de 09:00 à 11:00

à l'annexe du château

VESANCY



L'alimentation est un sujet de préoccupation majeur des retraités,  
et une priorité de santé publique pour bien vieillir

Aussi, le **CLIC du Pays de Gex** vous invite-t-il à  
un petit déjeuner de prévention animé par une diététicienne.

Au programme :

dégustation et conseils pour une alimentation adaptée à votre rythme de vie.

Vous êtes intéressé(e) ?

Inscrivez-vous dès maintenant gratuitement !

au **04 50 41 04 04** ou [clic@ccpg.fr](mailto:clic@ccpg.fr)

*(nombre de places limité)*

# Le repas du C.C.A.S. du dimanche 28 novembre 2010

Accueillies par une coupe de champagne, une petite trentaine de personnes sont venues partager un repas fin dans un joli décor de fête.

Puis au son de l'accordéon, les valse, tangos, pasos...ont rythmé tout l'après midi.

Comme à l'accoutumée, les messieurs sont repartis avec une bonne bouteille et les dames avec un pot de poinsettia.



## Félix Blanc, un nonagénaire heureux

**F**élix, fils d'Edmond Blanc et de Claire Secrétan, a vu le jour à Mourex, le 23 novembre 1920.

Très jeune, il dut se mettre aux travaux de la ferme pour aider un père qui était revenu de la terrible guerre de 14-18, physiquement affaibli.

Lors de la seconde guerre, après trois mois de maquis, il fut lui-même mobilisé, pour garder les prisonniers allemands employés à la construction du barrage de Génissiat puis aux travaux de déblaiement du théâtre romain à Lyon.

En 1955, il épousa la jeune institutrice du village, Geneviève Hotellier et ils eurent deux filles : Françoise et Dominique.

M. Blanc fut un personnage très impliqué dans la vie du village, en tant que conseiller à la commune pendant 18 ans, lieutenant des pompiers et président de la société de chasse.

Dans les années 60, lorsque la vocation, essentiellement agricole du Pays de Gex, commença à changer, grâce aux organisations internationales de Genève, demandeuses d'emplois, M. Blanc décida de liquider sa ferme et trouva un poste à l'ONU. « Heureusement que je n'ai pas eu de garçon, sinon j'aurais continué cette dure vie de paysan », aime-t-il rappeler.

Avec ses nouveaux congés et son envie de voir du pays, il partait, tous les étés avec sa petite famille découvrir la belle France du « Guide vert ».

A sa retraite, en pleine forme, il pouvait enfin se consacrer à un autre de ses passe temps préféré : le jardin.

Très entouré par l'affection de sa famille, c'est avec joie et fierté qu'il voit, aujourd'hui, grandir ses cinq petits-enfants.

Toute sa vie, Félix aima danser, chanter, se mettre en scène et faire rire et, en ce mardi 23 novembre 2010, c'est dans ce même état d'esprit, gai et enjoué, qu'il accueille M. le maire et quelques membres du CCAS venus le féliciter pour son 90<sup>ème</sup> anniversaire.



## Meilleurs voeux de santé pour 2011



*Samedi 11 décembre 2010*

*C'est dans un décor de fêtes avec ses tables parées de belles nappes et le remarquable sapin garni par Rose Rapetti que les membres sont accueillis pour venir déguster le dîner de Noël concocté par Alain Teppe. Après les amuse-gueules et le kir de bienvenue, place à l'assiette garnie de foie gras et saumon fumé de la maison Teppe : délicieux ! Ensuite, vient le filet mignon de porc forestier accompagné de marrons et de cardons, et en guise de fromage, c'est le vacherin du Mont d'Or qui s'est imposé seul sur la table avant de laisser la place au vacherin aux fruits rouges du dessert et le cordon.*

*Chacun est reparti, semble-t-il satisfait avec en prime le cadeau de Noël du CLAV.*



*A la suite de la création de la garderie périscolaire, à l'annexe du château*

*veuillez noter le changement d'horaires du vendredi après-midi : 13h30 - 16h30*

### **Assemblée générale**

*Mercredi 16 mars  
à 20h30*

### **Loto**

*Vendredi 25 mars  
à 14 h*

### **Repas**

*Vendredi 18 février  
à midi*

*Suivi d'une petite séance vidéo de Michel Chetot sur notre sortie aux FLORALIES de Dijon 2010*



# AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



Les sapeurs-pompiers volontaires  
adressent leurs meilleurs vœux 2011  
à toute la population de Vesancy.

Ils vous remercient chaleureusement  
de l'accueil que vous leur avez réservé,  
lors de la vente des calendriers.

## MESSAGES ANNONCES MESSAGES ANNONCES MES

### EDF / Modification de la plage horaires des heures creuses

Suite à une réclamation d'un usager de Vesancy, concernant le maintien de la plage heures creuses stipulée dans son contrat de fourniture d'électricité, il reçut une réponse d'EDF lui annonçant le report de l'opération à septembre 2011.

Affaire à suivre...

## A VENDRE



Très bel aquarium garni



L 120 x h 60 x p 50 cm

Hauteur totale avec habillage et empiètement en fonte : 135 cm



Téléphone : **04 50 42 32 69** (M. & Mme Cathelain à Vesancy)

Prix : 150 € à débattre



à voir





Quand le Père Noël est venu dans la  
classe des petits, à l'école de Vesancy, c'était  
le 17 décembre 2010. il meigeait.

Merci Père Noël pour les très bons  
friandises  
on était très contents

Parce que tu ne nous as  
pas oubliés.

Tous les enfants de l'école

## Quelques nouveautés du côté de l'informatique

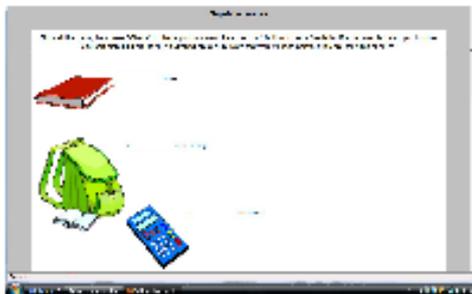
Dans la classe des grands de Vesancy, il y a des changements : la connexion internet de l'école se fait maintenant par la fibre optique. Nous avons donc une nouvelle adresse courriel :

[ecole.de.vesancy@luxinet.fr](mailto:ecole.de.vesancy@luxinet.fr)

Le maître a créé l'an dernier un site web ; en allant sur Google, marquez : page d'accueil de l'école de Vesancy.



Avec les devoirs, cette année nous trouvons aussi nos leçons et des exercices pour mieux apprendre.



Les élèves ont aussi imaginé des histoires et les meilleures seront peut-être sur le site.



Dinah Verma et Laura Gaucher (CM1)

## Quelques nouvelles de la classe des grands

### Des Pommes à la manière de Picasso

Les CE1 sont venus aider la classe des grands pour réaliser le projet des pommes. D'abord le maître nous a montré des dessins de Picasso réalisés d'un seul trait. Après on s'est entraîné à les faire au brouillon et ensuite on l'a fait sur une jolie feuille et on l'a colorié .



Puis on a voulu faire des pommes avec des couleurs mélangées. D'abord le maître nous a imprimé une feuille à chacun avec trois pommes. On les a coloriées, chacune avec des couleurs différentes : rouge, vert et jaune... On les a découpées en morceaux après on les a mélangées et les reconstituées. A la fin, on a obtenu trois sortes de pommes avec des couleurs différentes. Et puis on les a collé sur une feuille blanche.

On a écrit aussi chacun des poèmes qui parlaient des pommes : des acrostiches en français ou en anglais à qui on a donné la forme d'une pomme pour faire des calligrammes. Puis on les a tapés sur l'ordinateur et on les a imprimés. Et pour finir on les a utilisés pour décorer des Pom'packs que l'on a vendus.

**Thomas CM1 et Alan CM2**

## Un maître de jeu de Go à l'école

Le Lundi 22 novembre 2010, M. Yasuda, maître de jeu de go en visite en Europe, est venu dans la classe des grands et nous a appris à jouer à ce jeu de stratégie que l'on appelle igo au Japon.

Avant de jouer, il nous a aussi appris quelques mots en japonais. On a tous joué même les CE1 et une CP. En souvenir, il nous a offert un petit jeu de go.

Ethan CM1, Florian CM1 et Paul CE2.



# Tiropitakia

Recette grecque de triangles au fromage

*Ingrédients pour 50 pièces*

*1 tasse de fromage feta émietté*

*1/2 tasse de gruyère râpé*

*2 œufs*

*1 tasse de beurre fondu*

*Persil, poivre*

*8 feuilles de pâte phyllo*



*Mélanger les fromages, les œufs légèrement battus, le persil et le poivre.*

*Couper les feuilles de phyllo en bandes égales (6 pour chaque feuille) et badigeonner chacune de beurre fondu.*

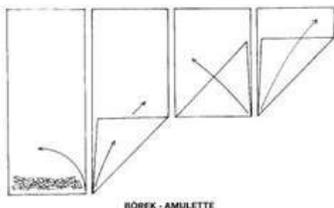
*Déposer sur le coin de la bande, une cuillerée à café de préparation, plier le coin de façon à former un triangle. Répéter l'opération jusqu'à épuisement de la pâte.*

*Disposer les tiropitakia sur une plaque beurrée et les badigeonner avec le reste du beurre.*

*Faire cuire à 180° pendant 16 à 18 minutes (les tiropitakia doivent être bien dorés).*

*Servir chaud en entrée ou en apéritif.*

*Merci à Mme Vachlos*



Pliage de la bande